

LE GRAIN *de Sel*

Volume 7, numéro 3, Novembre 2011

Bulletin d'information du syndicat des techniciens et artisans du réseau français

Le mot du Président

Confrères, Consoeurs,
lors de la dernière réunion du conseil d'administration national, le comité de négociations 2012 a été nommé officiellement. Il s'agit de Johanne Hémond (Montréal), Martin Ouellet (Moncton), Jocelyn Létourneau (Québec), Alain Roy (Sherbrooke), Raymond Gagnon (Montréal), Yvon Guignard (Saguenay) ainsi que moi-même.

Nous nous sommes réunis dans la semaine du 24 octobre, afin d'analyser les résultats du sondage pré-négociations et dégager vos priorités pour les prochaines négos.

Nous avons aussi créé des sous-comités qui se réuniront dans les deux premières semaines de novembre afin de trouver des pistes de solutions aux problématiques soulevées en fonction des secteurs d'activités que nous représentons.

J'en profite pour féliciter les 465 membres qui ont pris le temps de répondre aux questions et nous faire part de leurs commentaires. Les autres ne pourront malheureusement s'en prendre qu'à eux-mêmes si on ne les a pas entendus.

En terminant, je ne peux passer sous silence le climat d'incertitude qui règne au sein de la Société. Mais je suis d'avis que ces discussions resteront stériles tant que nous n'aurons pas de nouvelles du prochain budget fédéral. Dans l'intervalle, je vous suggère d'envoyer un courriel à notre bon premier ministre pour l'assurer de votre soutien à Radio-Canada...ça ne coûte même pas de timbre... pm@pm.gc.ca

Syndicalement,
Benoît Celestino
Président national



Attention aux réseaux sociaux

Le 13 juillet dernier, le vice-président national publiait un communiqué à tous les membres concernant l'utilisation des groupes sociaux, tel que Facebook et Twitter. Nous vous rappelons de toujours tenir des propos que votre employeur ne pourra retenir contre vous. Dans certaines entreprises, des employés ont été sanctionnés, voire congédiés, pour avoir tenu des propos contre leur employeur.

Il est important de ne pas utiliser les réseaux sociaux sur les lieux et les postes d'ordinateurs fournis par la

Société durant votre quart de travail sans l'assentiment écrit de votre directeur de site. Il pourrait en découler des mesures disciplinaires.

Il ne faut pas oublier que notre employeur a du personnel à sa disposition pour scruter les activités informatiques qui la concernent. Mieux vaut en être avertis.



La Saga du Rachat se poursuit...

Quelques membres permanents se sont vu refuser une demande de rachat de la période d'attente de 2 ans, car d'après la Société Radio-Canada, ces membres ne se qualifieraient pas.

Un peu d'histoire !!! En 1996, les employés temporaires ne pouvaient avoir accès au régime de retraite de la SRC. Suite à un changement dans notre convention collective et à des modifications au régime de retraite, ces employés ont eu le droit d'accéder au régime avec une période de qualification de 2 ans.

En février dernier, une entente sur le rachat de la période d'attente a été conclue entre tous les syndicats et la Société afin de régler des griefs datant de 2004 à 2011. Il semble que la Société a décidé d'en exclure ces employés temporaires qui sont maintenant devenus permanents. Vous aurez compris que votre Syndicat n'est pas d'accord. La Société et le Syndicat sont encore en discussion afin de dénouer l'impasse.

Dossier CAT à Montréal

Le CCRI (conseil canadien des relations industrielles) a rendu une décision en juin dernier dans le dossier concernant les employés de la CAT qui ont été transférés de façon sauvage au SCFP. Il semble que la Société ait été justifiée de le faire selon la décision rendue. Les employés de la CAT sont maintenant

représentés par le SCFP. Si vous êtes appelés à aller travailler à la CAT et que vous n'êtes pas sûrs dans quelle juridiction se trouvent les tâches auxquelles on vous a affectés, parlez-en à votre section locale au 514-524-1109.

En Bref

Votre Courriel SVP !

Avez-vous changé de courriel récemment ? Êtes-vous certain que votre courriel est le bon au bureau de votre Syndicat National ? Il est maintenant important de le mettre à jour surtout que des informations importantes risquent de vous être transmises durant les prochaines négociations de notre convention collective. Il est de votre devoir d'en informer votre Syndicat. Veuillez écrire à secretariat@starf.qc.ca

Rencontre des présidents locaux

Les présidents de toutes les sections locales se sont rencontrés du 19 au 22 septembre. Durant les deux premiers jours, une formation d'agent de grief très poussée leur a été dispensée par notre service de formation syndicale. Par la suite, ils ont mis en commun les différentes problématiques auxquelles ils font face. Ils ont aussi discuté ensemble des enjeux à venir pour les prochaines négociations.

Les Formations

Plusieurs formations ont été données cet automne, la première, tel que mentionné dans l'article précédent est celle des agents de grief qui a été offerte à tous les présidents locaux. La seconde formation fut une formation de base pour vos représentants sur le terrain. En finale, une formation à la retraite fut donnée à Montréal. Tous sont enchantés des formations offertes par le STARF National. Si vous êtes intéressé par une formation à la retraite veuillez en faire part par courriel à secretariat@starf.qc.ca, lorsque nous aurons suffisamment de membres intéressés nous formerons un nouveau groupe.

La personnalité du mois



Le fou du roi

Le fou du roi est un personnage qui, par ses cabrioles, ses tours et ses pirouettes amuse son souverain. Dans le cas qui nous occupe, il s'affaire à inventer toute sortes d'interprétations loufoques des articles de la convention collective pour plaire à son suzerain et s'assurer une promotion un jour ...peut-être devenir «Premier» Fou du Roi ... Si vous le voyez à l'œuvre, appelez votre président local !

